

Parc naturel régional Livradois-Forez

# AGRICULTURE

Panorama et perspectives



*l'Auvergne, côté soleil levant*

# PANORAMA de l'agriculture en Livradois-Forez

## En un clin d'œil<sup>(1)</sup>

96 786 ha

SAU\* totale

dont : 90 % de surface en herbe

Surface moyenne des exploitations

44 ha

SAU en 2010

— 16,4 ha en 1979

Exploitations agricoles en 2010

2 224

— 2 948 en 2000

— 4 831 en 1988

— 7 762 en 1979



### REPÈRES

	Habitants	Superficie (ha)	Densité (h/km <sup>2</sup> )
Livradois-Forez	98 836	284 816	35
Auvergne	1 343 964	2 601 300	52

Les renvois présents dans ce document sont de deux ordres :

- les données chiffrées (1) se rapportent à la liste complète des sources en page 25 ;
- les \* renvoient au glossaire en page 24.

84 %

d'exploitations individuelles

3 769 actifs permanents

soit 1,69 actif par exploitation



Équivalents temps plein

2596

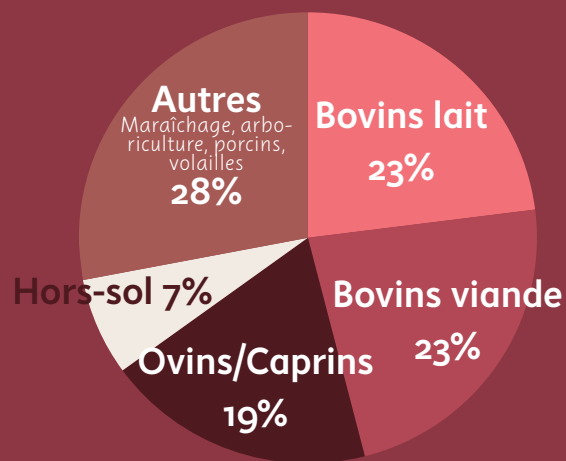
Part de l'agriculture dans l'emploi  
du Livradois-Forez 9 % <sup>(5)</sup>

84 %

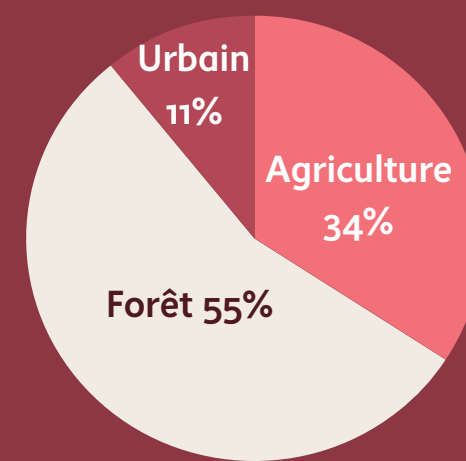
dédiées à l'élevage

- 7 % possèdent des élevages hors-sol (porcs, volailles, lapins...)
- 16 % transforment des produits sur place et/ou les vendent en direct
- 5 % bénéficient d'un label « Agriculture Biologique ».

Productions  
des exploitations



Occupation de l'espace  
en Livradois-Forez



Plus d'un tiers des exploitants agricoles ont plus de 55 ans et moins de la moitié ont un repreneur identifié<sup>(3)</sup>.

# Préambule

## Un peu d'histoire...

Le Livradois-Forez a toujours été une terre de paysannerie ingénieuse qui savait tirer parti des ressources naturelles. Généralement peu propices aux grandes cultures, les sols avaient conditionné une agriculture vivrière et diversifiée qui associait cultures, notamment céréalières, et élevage de petits ruminants. À partir de 1850, ce territoire s'est spécialisé dans la production laitière, associée jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle à la vente de veaux de boucherie, et à l'origine de la fourme, l'un de ses produits les plus emblématiques.

## Le Livradois-Forez : agricole ou forestier?

Tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, les phases importantes de recul de l'agriculture sont marquées par une avancée de la forêt, notamment des années 1950 à 1970. Ce phénomène ne concerne aujourd'hui que les secteurs les plus contraints (altitude, pente, distance...) attirant difficilement de nouveaux exploitants. La superficie boisée ne varie plus beaucoup depuis 30 ans et les surfaces perdues par l'agriculture entre 2000 et 2010 ont été vouées principalement à l'urbanisation.

## Les dynamiques actuelles

Depuis un siècle, en Livradois-Forez comme en France et en Europe, l'agriculture ne cesse de se moderniser et de s'adapter à un contexte économique et social changeant. À la sortie de la Seconde Guerre mondiale, les fermes étaient encore très petites et basées sur la pluriactivité. C'est ainsi que les paysans étaient également ouvriers des industries locales. Les systèmes productifs étaient diversifiés ; les paysans conduisaient en parallèle plusieurs productions en

polyculture\* et élevage. Actuellement, la tendance majoritaire est à la spécialisation des systèmes, à l'agrandissement et à la concentration des exploitations agricoles, à l'intensification, à l'augmentation de la productivité du travail et à la baisse de la main d'œuvre d'origine familiale.

Des contradictions peuvent apparaître entre une stratégie qui mise sur la qualité des pratiques et des productions, et une autre tentée par la recherche de rendements et l'augmentation des volumes.

Dans ce contexte, l'agriculture du Livradois-Forez est soumise à un double enjeu :

- au niveau **global**, c'est-à-dire à l'échelon national (voire mondial), pour **satisfaire des demandes alimentaires croissantes** et nourrir les populations en augmentation tout en préservant l'environnement ;
- au niveau **local** en s'inscrivant dans une démarche qualitative de **développement durable** des territoires et de valorisation à proximité des lieux de production. Le bassin de consommation local est cependant limité.

Il s'agit, par conséquent, de trouver le meilleur équilibre possible, en termes économiques, entre deux systèmes complémentaires pouvant coexister sur un même territoire, mais aussi au sein d'une même exploitation.

# Les ressources du territoire

## De l'herbe de qualité en abondance

Les prairies (hors estives et landes) représentent près de 90 % des surfaces agricoles du Livradois-Forez. Parmi elles, 80 % sont des prairies permanentes<sup>(2)</sup>. Une prairie permanente est une surface sur laquelle l'herbe ou d'autres plantes fourragères herbacées prédominent depuis 6 années au minimum, à l'inverse une prairie temporaire a moins de 6 ans.

Cette ressource herbagère constitue l'un des atouts majeurs du Livradois-Forez, tourné vers l'élevage. Inscrit dans une agriculture assez peu intensive, celui-ci se caractérise par un chargement moyen par exploitation inférieur à 1,2 UGB\* par hectare<sup>(1)</sup> (c'est-à-dire 1 vache/ha ou 6 à 7 brebis/ha par exemple).



## Les herbages en héritage

Au XIX<sup>e</sup> siècle, 51 % des terres étaient labourées, 33 % étaient des buges\*, 13 % étaient cultivées en prés, 2 % en pacages\*(4). Même si les buges n'étaient mises en culture que très périodiquement, 84 % de la surface agricole connaissait le labour, notamment pour les cultures céréalières(4). Les prairies, qui au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, avec le développement de l'élevage bovin, prirent progressivement possession des fonds des vallées (remplaçant les céréales ou occupant des espaces défrichés) faisaient l'objet d'un entretien très méticuleux.

Aujourd'hui, à l'exception des terroirs de Limagne, cet herbage reçu « en héritage » est toujours majoritaire. Il constitue un atout pour l'agriculture et l'une de ses principales ressources. Néanmoins, les surfaces en herbe ont un peu diminué entre 1979 et 2010, particulièrement sur les franges sud-ouest du territoire et dans le Forez, indiquant une dynamique globale d'intensification légère des systèmes d'exploitation, confirmée par l'augmentation des surfaces en maïs irrigué et en prairie temporaire.

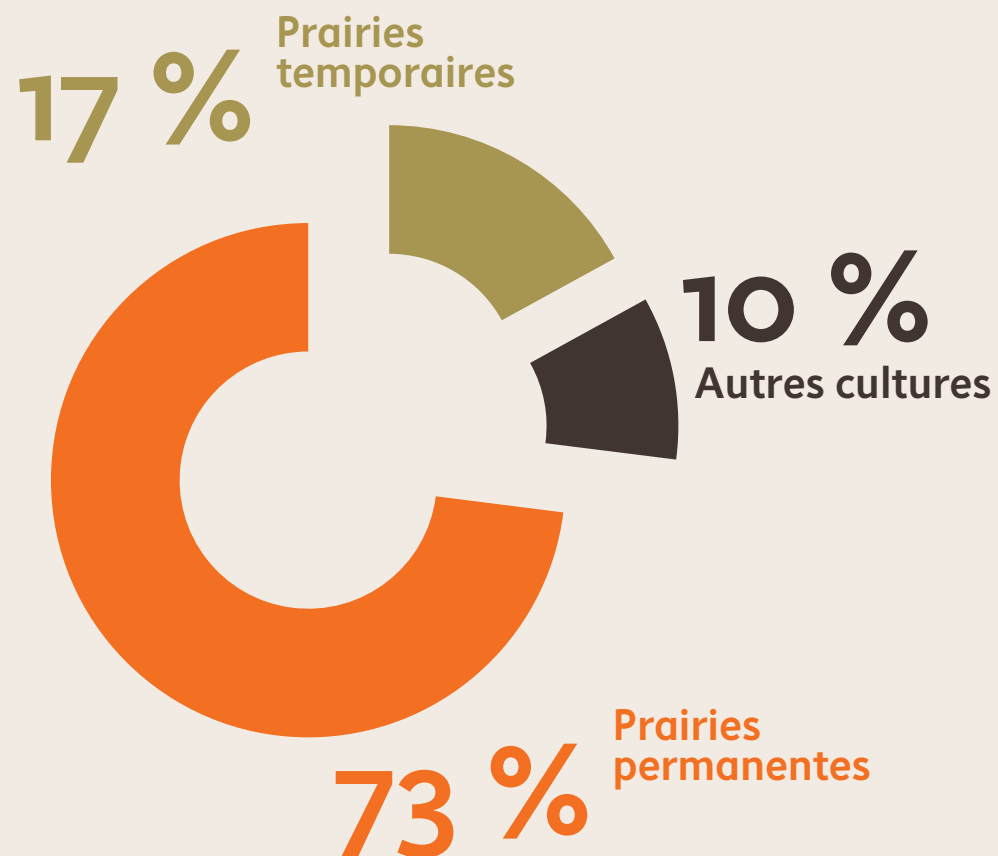
## L'estive

L'activité pastorale est avérée sur les Hautes-Chaumes des monts du Forez depuis l'époque romaine. La « montagne » est mise en valeur de manière continue depuis le Moyen Âge, lorsqu'un défrichage général des landes a été pratiqué pour aménager des pâturages d'altitude. Jusque dans les années 1930 et, dans une moindre mesure jusqu'en 1960, c'est-à-dire tant que la densité de la population est demeurée élevée, la pratique de la transhumance estivale, qui correspondait à une phase d'intensification du système agricole, a été vitale. Ce sont principalement les femmes et les enfants qui montaient pour s'occuper des troupeaux et fabriquer le fromage.

## LA SURFACE AGRICOLE DU LIVRADOIS-FOREZ A LÉGÈREMENT DIMINUÉ ENTRE 2000 ET 2010.

S'agissant des cultures pratiquées(2) :

- les surfaces cultivées en céréales ne cessent de diminuer. Elles ont chuté de 18 % entre 1988 et 2010, passant de près de 15 000 ha à 12 000 ha environ.
- à l'inverse, les surfaces en maïs fourrager augmentent légèrement, mais dans des proportions très inférieures à celles qu'on constate dans d'autres territoires.





Après une phase d'abandon partiel, ces surfaces ont trouvé une nouvelle utilité, notamment sous l'impulsion du Parc Livradois-Forez et de quelques agriculteurs volontaires. Les exploitations en activité à ce jour ont besoin de ces terrains pour nourrir les génisses\* laitières et bouchères, les vaches taries et les ovins. Quelques exploitations utilisent « en direct » des estives mais la plupart confie leurs bêtes à des coopératives dédiées à cette activité. La « montagne » a été reconquise.

### La biodiversité en prime

Les prairies sont le siège d'une diversité d'espèces végétales qui fournit une alimentation de qualité pour le bétail. Les espaces ouverts agricoles, notamment les prairies, sont des lieux attractifs pour la faune. Par exemple, dans la plaine d'Ambert on note la présence remarquable d'une dizaine de couples de pies grièches grises ; il en reste probablement moins de 1 000 en France<sup>(5)</sup>. Leur abondance relative est attribuée notamment à la qualité des surfaces en herbe mais aussi à la présence de haies et d'arbres isolés.

## Un écosystème\* de grande qualité

Par la diversité de ses milieux et la qualité de ses réseaux écologiques, le Livradois-Forez héberge une grande diversité biologique, dont des espèces faunistiques et floristiques rares et emblématiques. Parmi un ensemble d'activités humaines, l'agriculture entretient une interrelation étroite avec la biodiversité qu'elle peut utiliser, transformer ou restaurer.

### De nouvelles pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement

Durant les premières décennies de la PAC\*, ce sont les gains de productivité qui étaient encouragés, souvent au détriment de l'environnement. En effet, liées aux quantités produites, les aides incitaient les agriculteurs à rechercher un accroissement des rendements par l'utilisation importante d'insecticides, d'herbicides et de fongicides, par la destruction des haies, des murets, des arbres isolés, par l'assèchement des zones humides... La hausse durable du coût des intrants\*, l'évolution de la demande des consommateurs et la prise de conscience par la profession agricole de la nécessité de mieux préserver les écosystèmes ont fait évoluer les pratiques et les politiques. Dans la PAC, une attention croissante a été portée à l'environnement. L'évolution progressive des aides de la PAC depuis 1992 a affaibli le lien entre le montant perçu par un agriculteur et ses rendements et a ralenti les actions d'intensification. La PAC s'est aussi dotée d'instruments spécifiques, comme les **mesures agroenvironnementales\*** introduites en 1992. Par la mise en place de nouvelles pratiques et de nouveaux systèmes plus respectueux de l'environnement, les impacts de l'activité agricole sur l'environnement ont globalement été réduits.

### LE MAINTIEN ET LA VALORISATION DES HAIES ET DES LISIÈRES

Les haies, les arbres isolés, les fruitiers et les lisières forestières participent à augmenter la biodiversité car on trouve de nombreuses niches écologiques\* dans ces écosystèmes « riches » qui abritent des espèces auxiliaires\* de l'agriculture (hermine, pie grièche écorcheur, lézard vert...). Longtemps les haies ont constitué une ressource importante de bois de chauffage. Aujourd'hui encore, elles servent à cet usage, notamment dans le contexte du développement des plaquettes bois pour l'énergie, éventuellement pour les litières animales, mais aussi comme source de piquets pour les clôtures. La **ressource en bois** qu'elles représentent peut constituer un revenu complémentaire en agriculture. Outre leur rôle direct d'abri pour les troupeaux ou de protection des sols contre l'érosion, par exemple, les haies et les lisières sont un élément majeur de l'esthétique du paysage et leur entretien ou leur abandon ont de grandes répercussions sur celui-ci. Le déplacement, la destruction ou le remplacement des haies sont désormais strictement encadrés par la loi.

### LA PROTECTION DES ZONES HUMIDES ET DES COURS D'EAU

Les zones humides ont souvent été considérées comme un obstacle à l'agriculture et ont été drainées afin de rendre plus de terres mécanisables. Mais leur rôle essentiel, en appui à l'agriculture, est devenu évident et des pratiques efficaces qui les respectent sont désormais promues, par exemple dans le cadre du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore (SAGE\* Dore), des Contrats territoriaux\* ou des actions conduites dans le cadre de Natura 2000.

Les agriculteurs sont les **premiers gestionnaires** des zones humides et des berges des cours d'eau. Suite à l'évolution réglementaire, ces zones ne sont plus ni labourées, ni fertilisées.



## LA TRAME VERTE ET BLEUE

Haies et zones humides sont des réservoirs de biodiversité. De nombreuses espèces peuvent s'y nourrir, s'y reposer et s'y reproduire. S'ils sont connectés entre eux, ils permettent le libre déplacement de la faune.

Haies et zones humides sont deux des éléments constitutifs d'un réseau écologique appelé « Trame verte et bleue » : verte pour les continuités terrestres (forestières, agricoles...), bleue pour les continuités des milieux aquatiques et humides. Pour partie gestionnaire de cette trame, l'activité agricole a une **responsabilité directe** quant au maintien des continuités et au bon état de conservation des haies, prairies, ruisseaux (régulation du cycle de l'eau et qualité de cette ressource)...



## Vers une prise en compte des services écosystémiques

Agriculture et biodiversité se rendent mutuellement des services pour le maintien de l'une et de l'autre. La biodiversité assure des fonctions indispensables à la productivité et à la stabilité des systèmes agricoles. Bien maîtrisés, les écosystèmes peuvent donc rendre de nombreux services à l'agriculture, comme la rétention de l'eau, le cycle des nutriments, la décomposition de la matière organique, la pollinisation, la lutte contre l'érosion et contre les espèces envahissantes, la capacité à résister aux perturbations (changements climatiques par exemple)... L'exploitation de ces services par les agriculteurs requiert le développement de **compétences pointues** et d'outils innovants, indispensables au maintien d'un niveau de production élevé et de qualité, dans le cadre de systèmes durables.

## Un foncier morcelé

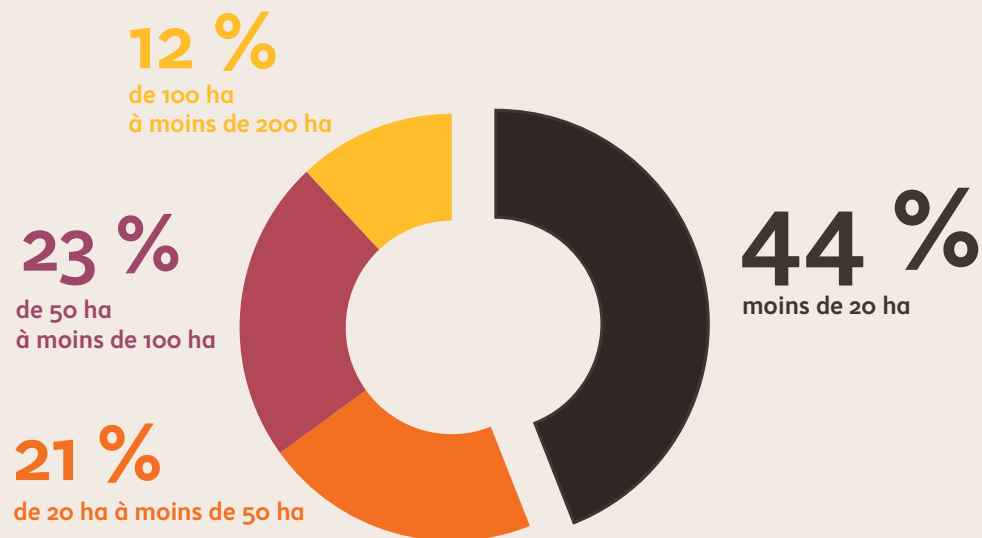
Le Livradois-Forez est caractérisé par :

- des exploitations agricoles dont les surfaces sont inférieures à la moyenne nationale. En 2010, leur surface moyenne est de 44 ha en Livradois-Forez contre 56 ha au niveau national <sup>(1)</sup>. Une grande hétérogénéité est cependant à noter ;
- un important morcellement du parcellaire, issu de l'histoire ;
- une tendance à l'agrandissement des structures qui conduit parfois à l'abandon des secteurs plus difficiles à mettre en valeur.

Le morcellement des propriétés agricoles et la taille réduite des parcelles est l'héritage de la forte densité de la population qui caractérisait le Livradois-Forez au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, les parcelles et les fermes ont été découpées au fil des successions et des héritages. Plus récemment, la concentration et l'agrandissement des exploitations ont entraîné une augmentation des distances des parcelles au siège d'exploitation.

Ces caractéristiques foncières ont des conséquences sur la façon dont les terres sont utilisées. Elles ne sont globalement pas sous-exploitées et l'enfrichement ou l'abandon sont des phénomènes marginaux. Cependant, s'agissant de l'entretien des parcelles, on constate souvent que les terrains les plus éloignés des sièges des exploitations et les moins productifs sont moins bien mis en valeur, ce phénomène s'accroissant au fil du temps avec l'agrandissement des exploitations.

## SURFACE DES EXPLOITATIONS EN LIVRADOIS-FOREZ



## Îlots d'exploitations

Un îlot est un ensemble de parcelles culturales contiguës (distinctes ou non des limites cadastrales), exploité par un agriculteur.

### Surface des îlots <sup>(2)</sup> :

La taille moyenne de chaque îlot sur lesquels travaillent les exploitants agricoles du Livradois-Forez est de 2,1 ha. Elle est de 3,07 ha à l'échelle du Puy-de-Dôme. Impliquant un temps de travail et un coût supplémentaires, la taille réduite des îlots est un point faible de l'agriculture du Livradois-Forez.

### Nombre d'îlots par exploitation <sup>(2)</sup> :

Les exploitations du Livradois-Forez comptent en moyenne entre 19 et 20 îlots, chiffre similaire à celui du Puy-de-Dôme.

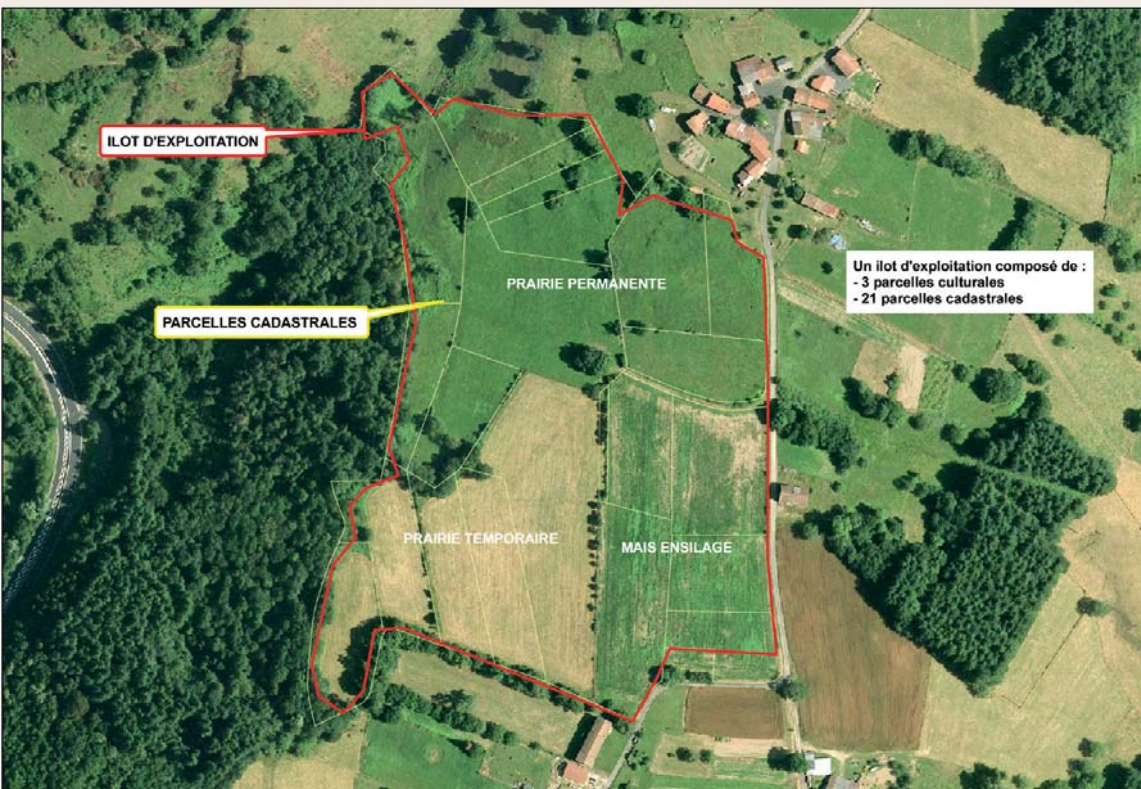
## Distance moyenne séparant les îlots du siège de l'exploitation (à vol d'oiseau) <sup>(2)</sup> :

La distance moyenne entre le siège de l'exploitation et les îlots est estimée à 2 km (chiffre établi sur la base de 17 172 îlots étudiés en Livradois-Forez).

- 47 % des îlots sont situés à moins de 1 km du siège de l'exploitation ;
- près de 13 % des îlots sont situés à plus de 4 km du siège.

## En Haut-Livradois : une forte dispersion des utilisateurs de parcelles agricoles <sup>(3)</sup> :

L'analyse de l'origine des agriculteurs qui exploitent les terres sur un territoire donné renseigne sur le morcellement du foncier. Par exemple, le siège de 53 % des exploitations qui utilisent des terres sur la Communauté de communes du Haut-Livradois sont situés en dehors de celle-ci. Plus précisément, les sièges des exploitations utilisatrices des terres sur cette communauté de communes sont installés sur 56 communes – soit les 15 de la communauté de communes et 41 en dehors.



Le morcellement et les distances à parcourir induisent des utilisations différenciées, notamment des prairies en système laitier :

- les parcelles les plus proches des sièges des exploitations sont souvent davantage utilisées, voire surexploitées. Vouées au pâturage nocturne ou transformées en aire d'exercice\*, elles souffrent d'un piétinement excessif ;
- les plus éloignées sont moins sollicitées (voire sous-exploitées) et par exemple plutôt fanées que pâturées ;
- celles qui se trouvent à une distance intermédiaire sont souvent réservées au pâturage des femelles tarées\* et des génisses ou l'objet de fenaison. Elles sont donc entretenues.

Ces utilisations et pratiques différenciées ont des conséquences sur la composition floristique des prairies et la biodiversité associée (y compris faunistique).

# Les productions agricoles

## La diversité des systèmes de production

L'agriculture du Livradois-Forez est largement excédentaire pour le lait non transformé et la viande qu'elle exporte largement en dehors de son territoire. Elle répond aussi à la demande locale en denrées plus ou moins transformées, notamment via des circuits de distribution\* de proximité. En termes de productions végétales, la majorité des cultures sert à l'alimentation du bétail. Le Livradois-Forez est déficitaire en productions maraîchères et fruitières.

Le territoire dispose d'entreprises agroalimentaires et d'équipements performants qui lui permettent d'exporter une part importante de sa production sous forme de produits finis : laiteries, salaisons, abattoirs. Il est capital que ces équipements qui représentent plus de 200 emplois <sup>(5)</sup> et contribuent au maintien des exploitations perdurent.

## Diversité et diversification

À l'échelle du Livradois-Forez, on compte une grande diversité de productions ; chaque type de production ne rassemblant parfois qu'un nombre très limité d'exploitations.

Les exploitations ne sont que 11 % à avoir une activité complémentaire à la production agricole. Parmi elles, 30 % transforment des produits, 26 % font de l'exploitation forestière et/ou vendent du bois, 19 % ont des activités dans le domaine des loisirs et du tourisme <sup>(4)</sup>.

La tendance est à une diversification croissante au sein des entreprises, puisqu'une majorité de projets d'installation intègre plusieurs productions ou ateliers <sup>(5)</sup>.

## L'ÉLEVAGE BOVIN PRÉDOMINE



**L'élevage bovin prédomine depuis fort longtemps en Livradois-Forez, avec autant d'exploitations en bovins lait qu'en bovins viande. La tendance de ces dernières années montre toutefois une diminution du nombre des premières au profit des secondes. On constate ainsi un phénomène de conversion et un déficit de reprises des exploitations laitières.**

La décision d'arrêter l'activité agricole ou de changer de production est le plus souvent motivée par des rythmes de travail, une astreinte quotidienne et des amplitudes horaires jugés trop contraignants. Afin de s'en affranchir partiellement, les plus grosses exploitations optent pour l'installation de robots de traite – une dizaine à ce jour en Livradois-Forez.



## Le lait

**Territoire laitier bien qu'aujourd'hui fragilisé, le Livradois-Forez reste structuré par la filière bovin lait.**

800 exploitants environ produisent plus de 100 millions de litres de lait par an. Le cheptel laitier compte approximativement 24 000 têtes (contre 37 000 en 1988, soit une diminution de 35 %). Deux laiteries installées en Livradois-Forez (la Société fromagère du Livradois à Fournols et la laiterie de la Gare de Ris) collectent et transforment le lait de près de la moitié d'entre eux. Six autres entreprises situées à l'extérieur du Parc collectent une partie de la production. Le lait est conditionné ou transformé en fromages (Fourme d'Ambert, Bleu d'Auvergne, Raclette, Fournols par exemple) ou encore en beurre, yaourts... La transformation fermière concerne peu de producteurs (une vingtaine) et tend à se développer. Parmi les initiatives locales, on note la création par trois agriculteurs d'une laiterie Bio en 2006 qui transforme 300 000 litres.

Phénomène amorcé il y a quelques années, le nombre d'entreprises qui cessent de produire du lait est non négligeable. Néanmoins, jusqu'à présent, on ne déplore pas de diminution de la production globale. Ceci signifie que les exploitants qui exercent toujours cette activité ont augmenté les volumes produits. À titre d'exemple, en 1986 la Société fromagère du Livradois collectait 35 millions de litres de lait par an chez 1 200 exploitants, aujourd'hui 120 suffisent à assurer son approvisionnement de 45 millions de litres.

### Une tendance au retour de l'élevage de petits ruminants

Une quarantaine <sup>(5)</sup> d'agriculteurs produit du lait de chèvre, moins de dix du lait de brebis. Beaucoup de petits élevages caprins ont disparu à la fin des années 1990. Ce cheptel serait à nouveau en légère

progression avec 3 500 têtes environ <sup>(6)</sup>. La taille de ces élevages est très variable (de 30 chèvres à plus de 130). La majorité des exploitants transforment la production à la ferme.

## La viande

Doté de systèmes naisseurs et naisseurs-engraisseurs\*, le Livradois-Forez produit environ 7 000 tonnes de viande par an, dont près de la moitié en viande bovine, le reste en viande porcine et volaille. L'abattoir d'Ambert traite environ 1 000 tonnes par an, utilisées par les entreprises locales de salaison et les bouchers ; une partie de ce volume est valorisé par des agriculteurs locaux qui pratiquent la vente directe. Depuis 2012, cet abattoir propose un atelier de découpe ouvert aux agriculteurs. La production de volailles est significative en Livradois-Forez. Une grosse partie est traitée par le volailler d'Isserteaux.

Le cheptel bovin viande représente près de 21 000 bêtes. L'engraissement est une activité limitée qui ne concerne que 10 à 15 % des animaux vendus. L'essentiel des autres sont des broutards\*.

## Les cultures

Elles sont bien représentées, à titre principal, sur les franges de la plaine de la Limagne : notamment dans le Billomois avec ses grandes terres céréalières et quelques surfaces vouées à l'ail et à l'oignon. Ailleurs, elles sont des productions secondaires et participent à l'autonomie alimentaire des élevages. De façon marginale ou très localisée, on trouve en Livradois-Forez une grande diversité de cultures : production de petits fruits et de pommes de terre autour de Craonne-sur-Arzon, quelques vergers et vestiges de vignobles dans les premières collines du Livradois, et plus ponctuellement sur le territoire des cultures maraîchères.

## Le potentiel des circuits de proximité et les démarches « qualité »

### Vendre localement

L'importance croissante de la transformation à la ferme et de la commercialisation en direct va de pair avec la création de points de vente. Un magasin de producteurs a ouvert fin 2015 à Ambert, un second devrait voir le jour sur le secteur de Thiers. On compte également plusieurs AMAP\*, des marchés de producteurs et une proportion importante d'exploitations pratiquant la vente à la ferme.

Par ailleurs, sous l'impulsion du Parc, des producteurs sont réunis dans le « Réseau des saveurs du Livradois-Forez » qui, dans de nombreux magasins du territoire, offre une visibilité aux produits locaux. Enfin, le territoire est impliqué dans l'initiative « Agrilocal 63 », plateforme informatisée qui permet de mettre en lien producteurs et consommateurs, notamment dans le cadre de la restauration collective.

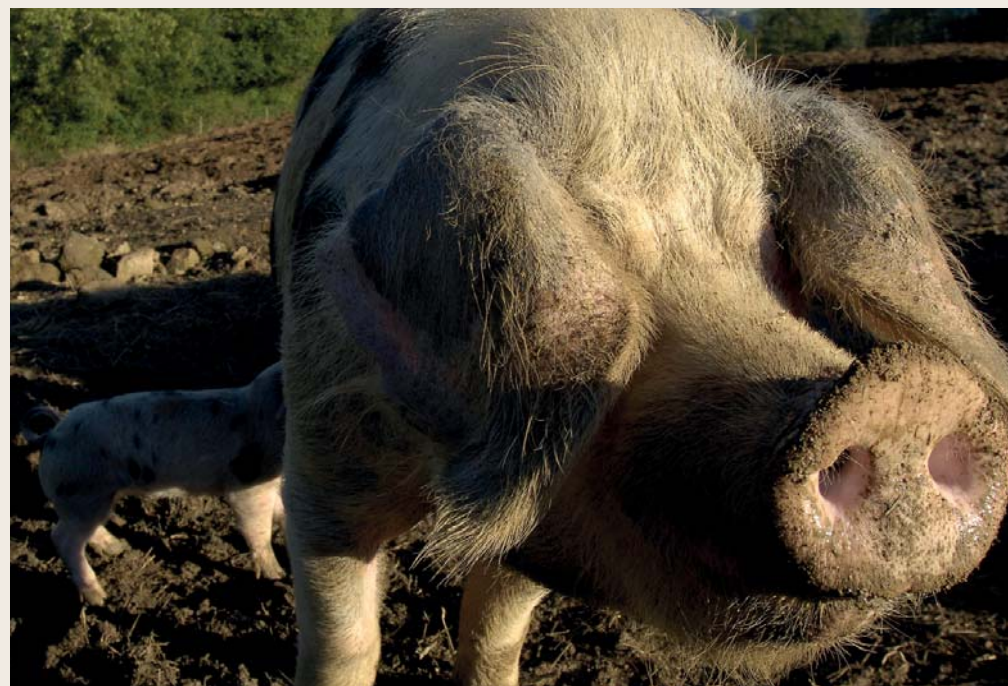
En dépit de la multiplication des points de vente ces dernières années, qui permettent l'augmentation des volumes écoulés localement, la demande en Livradois-Forez est, pour certaines productions, inférieure à l'offre. Le débouché local ne suffit donc pas. La filière lait est dans ce cas <sup>(5)</sup>.

En effet, seulement 23 millions de litres de lait sur les 100 millions produits sont consommés localement (sur la base nationale moyenne de 230 litres/personne/an). Plus des ¾ de la production doit être exportée en partie hors du territoire, grâce aux filières nationales auxquelles il est inévitable d'avoir recours.

16 % des entreprises font de la vente directe et leur nombre est en constante augmentation <sup>(1)</sup>.

28 % des exploitations sont impliqués dans des filières qui reposent sur des signes officiels de qualité <sup>(1)</sup> :

- AOP fromagères : Fourme de Montbrison, Fourme d'Ambert, Bleu d'Auvergne
- IGP\* : Porc d'Auvergne
- Label Rouge : Porc fermier d'Auvergne, Volailles Fermières d'Auvergne
- Bio : AB, Nature et Progrès, Demeter...





## Produire de la qualité

Le choix de la qualité est un facteur de différenciation économique et peut être un axe de développement stratégique pour le Livradois-Forez. En effet, les coûts de production de l'agriculture locale sont élevés en raison des handicaps naturels inhérents à tous les secteurs de moyenne montagne. Il est donc indispensable de valoriser les produits dans des systèmes qui apportent la valeur ajoutée la plus élevée, en misant notamment sur la filière Bio, et la valorisation de l'herbe, ressource essentielle de ce territoire.

Au sein des labels, l'AOP\* « Fourme » est un cas particulier : alors qu'elle apporte une valeur ajoutée aux industriels laitiers, les producteurs fermiers semblent, eux, écouler toute leur production à des prix valorisant correctement leur travail, sans être labélisés.

En élevage, le recourt à des races locales (vache Ferrandaise, cheval d'Auvergne, brebis Noire du Velay...) pourrait constituer un facteur de différenciation mais les faibles effectifs locaux ne permettent pas d'évaluer la plus-value éventuelle.



# Les enjeux économiques et sociaux de l'agriculture

## Les emplois et le renouvellement des actifs

Créatrice d'emplois directs et indirects, l'agriculture du Livradois-Forez est caractérisée par :

- une baisse de la main d'œuvre familiale ;
- une tendance au développement des formes sociétaires de travail (GAEC\*, EARL\*...);
- un recourt croissant, mais encore limité, à des emplois salariés ou à des Entreprises de travaux agricoles (ETA\*).

### Recours à une main d'œuvre extérieure : des mutations amorcées

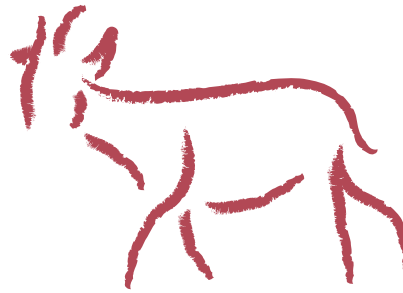
À l'échelle nationale, le travail en exploitation agricole est marqué par le passage d'une main d'œuvre historiquement familiale à de nouvelles formes de coopération entre agriculteurs, amenant un nouveau rapport au travail. L'agriculture en famille n'est plus une évidence ; l'expression « exploitation familiale » a été progressivement remplacée, dans les textes de loi et le langage de l'administration, par « l'entreprise agricole ». Ceci se traduit au sein de l'exploitation par l'embauche croissante de salariés partagés, extérieurs, en remplacement de la main-d'œuvre familiale devenue rare. La part des actifs permanents non familiaux travaillant sur les exploitations agricoles françaises est passée de 7,1 % en 1988 à 18,2 % en 2013.

Tout en s'inscrivant dans ces tendances nationales, les exploitations du Livradois-Forez sont encore caractérisées par la présence d'une main-d'œuvre essentiellement familiale. Cette dernière a par ailleurs largement contribué au développement de structures sociétaires et à la modernisation des exploitations agricoles. Malgré la baisse du nombre d'exploitations entre 2000 et 2010, le nombre de structures sociétaires a augmenté ; elles représentaient en 2010 16 % du total, contre 10 % en 2000. Le nombre moyen d'UTA\* (Unité de travail annuel) totales par exploitation est ainsi passé de 1,1 <sup>(1)</sup> en 1988 à 1,8 <sup>(1)</sup> aujourd'hui. Dans le même temps, les agriculteurs se sont organisés collectivement pour créer de nouvelles dynamiques de travail.

Depuis plusieurs années, les services de remplacement mettent à disposition un salarié pendant la durée de l'absence d'un agriculteur (congés, maladie, grossesse...). Les agriculteurs s'organisent également collectivement pour répondre à leurs besoins en main-d'œuvre en ayant recours à des emplois partagés.

Les Coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA\*) ont été créées pour permettre aux exploitants adhérents d'accéder dans de





meilleures conditions à un matériel coûteux, d'utilisation ponctuelle et difficile à rentabiliser. Le rôle des CUMA évolue aujourd'hui vers de l'organisation d'entraide et de la prestation de services. On assiste en parallèle au développement des Entreprises de travaux agricoles (ETA) qui, afin de pallier le manque de main-d'œuvre, développent leurs prestations auprès des exploitants. L'ensemble de ces initiatives contribue directement à l'amélioration des conditions de vie et de travail des agriculteurs.

Le maintien de l'emploi dans l'agriculture est directement lié à la transmission des entreprises et à l'installation des jeunes. Trois tendances semblent s'affirmer ces dernières années en Livradois-Forez :

- les installations réalisées hors cadre familial le sont souvent dans des systèmes nouveaux (chèvres, maraîchage...) en circuits courts ;
- à l'inverse, les installations dans le cadre familial se font plutôt dans des systèmes traditionnels (bovins lait, viande...) en circuits longs ;
- les exploitants rencontrent des problèmes pour transmettre leur exploitation, phénomène particulièrement marqué en ce qui concerne les structures laitières.

## La transmission

La transmission se caractérise notamment par la passation d'un patrimoine, de son histoire et de savoir-faire spécifiques. Jusque récemment, ce processus s'inscrivait dans une continuité familiale ; il se faisait

donc de manière naturelle et progressive. Le repreneur acquérait au fil des années les capacités professionnelles et la légitimité de chef d'exploitation.

À l'inverse aujourd'hui, les reprises se font majoritairement hors du cadre familial. Les cédants doivent donc se tourner vers un public de repreneurs non familiaux et sont confrontés à un nouveau modèle de transmission.

En l'absence de repreneur familial, certains, désabusés et effrayés par la complexité de la démarche, abandonnent l'idée de transmettre et choisissent, soit de poursuivre leur activité en désinvestissant dans leur outil de travail, soit de démanteler l'exploitation.

Les autres doivent nécessairement anticiper la transmission pour identifier un candidat, puis construire avec lui le projet de reprise. Dès lors, de nombreux facteurs doivent être pris en compte : le montant du capital à reprendre, les changements de production éventuels, la cohabitation et proximité avec le cédant...

Dans le cas particulier des structures sociétaires, où l'un des associés doit céder sa place à un repreneur, le processus de transmission se complique encore davantage. En effet, comme la structure est pérennisée avec les associés restants, les candidats à la reprise doivent s'intégrer dans un projet déjà construit dans lequel ils ont parfois du mal à trouver leur place.

Enfin, aujourd'hui, l'image passéiste et rude de l'agriculture est en décalage avec les attentes des nouvelles générations. De plus en plus d'installations concernent des personnes qui ont suivi des formations longues ou dans le cadre de reconversions professionnelles. L'encouragement à la poursuite des études et la valorisation de la mobilité dans une carrière professionnelle handicapent cette filière. Pourtant cette image d'un métier stable, unifié et pour la vie n'est plus la seule réalité d'une profession qui a su se réinventer, se moderniser et construire d'autres façons de travailler.



### Plus d'un tiers des exploitants agricoles ont plus de 55 ans et moins de la moitié ont un reprenneur identifié <sup>(3)</sup>.

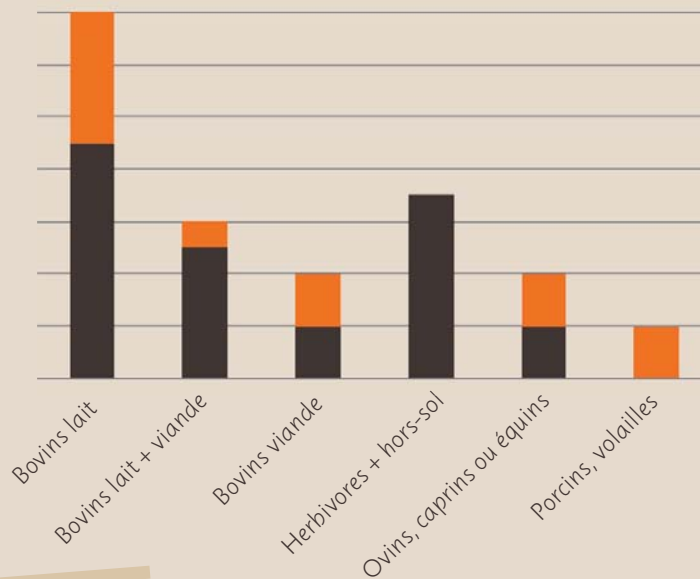
Bien souvent les projets des candidats sont en décalage avec le fonctionnement des structures à céder. Ces derniers sont motivés pour changer de vie et par l'idée qu'ils se font du travail en agriculture proche de la nature, proche des animaux, bénéficiant d'une grande autonomie. L'augmentation de la taille des exploitations et par conséquent du capital à transmettre est parfois un frein à la reprise. Le Livradois-Forez compte ainsi de grandes exploitations parfaitement viables qui ne trouvent pas de reprenneur.

### Plus d'un tiers des installations sont réalisées hors cadre familial.

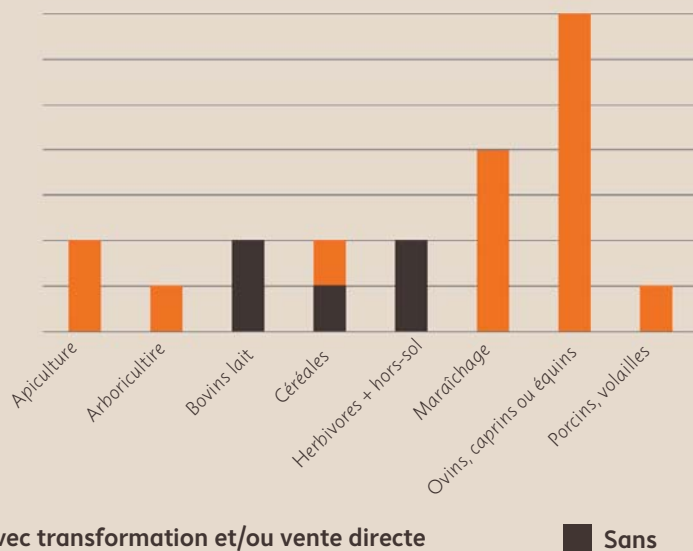
L'analyse d'une soixantaine d'installations depuis 2011, à l'échelle du Réseau agricole Livradois-Forez, met en évidence des différences selon qu'il s'agit d'installation dans le cadre familial ou en dehors.

On retrouve une diversité de projets liée d'une part aux systèmes de production, de commercialisation à la taille des structures et d'autre part, aux profils des candidats. Alors que près des  $\frac{3}{4}$  des personnes installées dans le cadre familial sont des hommes, ils ne représentent que la moitié des installations hors du cadre familial. De la même façon, on constate que les jeunes issus du cadre familial s'installent en moyenne 7 ans plus tôt que les jeunes hors cadre familial.

## EXPLOITANTS INSTALLÉS ENTRE 2011 ET 2015 DANS LE CADRE FAMILIAL <sup>(3)</sup>



## EXPLOITANTS INSTALLÉS ENTRE 2011 ET 2015 HORS CADRE FAMILIAL <sup>(3)</sup>



## Le travail des agriculteurs

Améliorer les conditions de vie et de travail en agriculture est un enjeu majeur pour modifier la façon dont est perçue cette profession, surtout auprès des jeunes, et ainsi faciliter la transmission des outils de production et le renouvellement des actifs. Les prix du marché, la rémunération et la surcharge de travail sont déterminantes dans le mal être de la profession. Au-delà des difficultés économiques, c'est l'image véhiculée par le monde rural qui pose question. Il s'agit d'en montrer les atouts, facteurs d'attractivité, afin de combler l'écart entre le monde agricole et le reste de la société.

Passionnés par leur métier - qui combine la fourniture des filières agroalimentaires et des circuits de proximité, la préservation de l'environnement, des paysages et de la biodiversité et le soutien indirect à la vie locale et à l'emploi - les agriculteurs portent, au quotidien, trois « casquettes ». Ils doivent :

- être stratèges pour investir, décider à court et moyen termes, orienter, construire des projets, analyser les résultats, rechercher les conseils adaptés, s'adapter aux aléas (climat, marchés, réglementations) ;
- être techniciens pour raisonner l'assolement ou la conduite d'élevage et les organiser, maîtriser les nouveaux outils ;
- être opérationnels pour produire, réparer, entretenir, soigner.

Ils assument de front les fonctions de directeur, de gestionnaire et d'opérateur, qu'ils ont souvent apprises « sur le tas ». Par ailleurs, l'exploitation est au cœur de leur vie, souvent lieu de travail et lieu d'habitation, il n'est donc pas toujours simple de dissocier vie professionnelle et vie familiale.

**La charge de travail** des agriculteurs se révèle souvent trop lourde. Avec une amplitude sur sept jours et une durée de travail hebdomadaire variant de 48 à 65 heures, elle est souvent accompagnée d'une sur-sollicitation physique dont les exploitants n'ont parfois pas conscience, d'une lassitude psychique et de difficultés pour construire une vie sociale. L'isolement est un problème (accentué par l'agrandissement des structures et l'éloignement des sièges des exploitations), les agriculteurs travaillent souvent seul. Ils ont donc besoin de faire partie de collectifs pour partager leurs difficultés et échanger leurs innovations.

**Le niveau de revenu** n'est pas exclusivement lié au choix de la production. Ainsi selon l'histoire de l'exploitation (assise financière, structuration foncière) et la stratégie de gestion adoptée (choix du mode de production, de transformation et de commercialisation), deux exploitations de taille et de production identiques peuvent dégager des revenus très différents.

**La rémunération du travail** en agriculture est une question centrale : de toute évidence, les cours actuels des produits agricoles ne permettent pas de payer correctement le travail. Malheureusement les réponses ne sont que trop rarement apportées au niveau macroéconomique. Deux voies d'amélioration (qui peuvent être combinées) sont envisageables au niveau de chaque exploitation : la **maîtrise des charges** et des investissements et **une meilleure valorisation des produits**.

Pour cela, il est nécessaire de changer en profondeur le fonctionnement de l'exploitation ; le moment le plus favorable pour le faire intervient principalement lors des transmissions.



Vallée du Fossat

# PERSPECTIVES

## L'élevage : un atout pour le territoire

Sylvie COURNUT

UMR Métafort, VetAgro Sup Clermont-Ferrand

Hélène RAPEY

UMR Métafort, IRSTEA Clermont-Ferrand

L'élevage est une activité essentielle du Livradois-Forez qui a marqué ses paysages, son économie, ses hommes et leur histoire. Il est soumis comme ailleurs à de multiples facteurs de changement aussi bien globaux comme l'instabilité des marchés, que locaux comme les recompositions démographiques et foncières. Une étude récemment produite sur ses transformations et ses liens avec les dynamiques du territoire, nous informe sur les enjeux et conditions de sa pérennité \*\*.

### Une multiplicité de rôles de l'élevage reconnus par les acteurs

Des entretiens réalisés en 2010 auprès d'une trentaine d'acteurs du Livradois-Forez concernés par l'élevage (responsables professionnels, représentants des filières amont aval, administratifs, élus locaux, représentants des institutions environnementales) mettent en évidence la multiplicité des rôles reconnus à l'élevage dans ce territoire. Ces rôles concernent les trois dimensions de la durabilité (économique, environnementale et sociale) mais se déclinent différemment selon les acteurs.

Le rôle environnemental de l'élevage lié au maintien des paysages ouverts et à l'entretien de l'espace est le plus largement partagé par les acteurs. Par contre, la thématique de la biodiversité est peu abordée.

Le rôle économique est exprimé d'abord en termes de source de revenu pour les éleveurs (surtout d'après les acteurs liés à la production – amont ou aval de filières), et dans une moindre mesure en termes de retombées sur le territoire, les filières ou le tourisme (d'après les acteurs du développement territorial et ceux de la production). Le rôle économique est très peu présent dans le discours d'acteurs d'institutions environnementales.

Le rôle social et culturel de l'élevage fait référence au maintien du tissu rural. Il est exprimé de diverses manières : maintien de la vie dans les campagnes, d'une population active et de familles, de la cohésion sociale, du bien-être des populations permanentes et occasionnelles par l'entretien d'espaces ouverts aux qualités esthétiques. Ce rôle est cité par la moitié des personnes consultées, essentiellement des éleveurs et des acteurs des institutions agricoles et des territoires. La contribution à l'alimentation humaine est peu abordée.

Ces éléments témoignent de la prise de conscience du poids et des multiples rôles de cette activité dans le devenir du territoire. Toutefois, selon les acteurs, les pondérations des rôles attribués sont variables. Ceci révèle que les formes souhaitées de l'élevage par les acteurs sont variées que ce soit en termes de finalité, de taille et spécialisation des exploitations, de filière et mode de production et de valorisation et commercialisation. Cependant, une convergence de vue forte existe sur la nécessité d'une cohabitation de formes d'élevage dans le territoire.

## Une diversité de formes d'élevage présentes dans le territoire

Comme dans la plupart des régions d'élevage françaises, la modernisation de l'agriculture des cinquante dernières années a conduit à l'agrandissement, la spécialisation et l'intensification d'exploitations. La recherche d'une augmentation de la productivité et des volumes s'est accompagnée d'une diminution de la place de l'herbe dans l'alimentation des animaux, et d'un recours plus important à des intrants. Ces dynamiques, concomitantes au développement puis à la restructuration des industries agro-alimentaires (rachats, accords...), ont conduit à une certaine dissociation dans le territoire entre les activités de production, de transformation et de commercialisation (cf. acteurs et espaces concernés). Mais des spécificités du territoire (conditions de sol et climat difficiles et hétérogènes, importance de la pluriactivité, éloignement des bassins de consommation importants...) ont aussi favorisé le développement d'autres formes d'élevage. Par ailleurs, plus récemment, la dérégulation des marchés agricoles, l'accroissement des demandes sociétales pour des pratiques respectueuses de l'environnement et des produits locaux et sains, ont conduit à infléchir et adapter le développement de l'élevage. Se sont ainsi développées des formes d'élevage empruntant à la fois au processus d'industrialisation (favorisant des flux vers l'extérieur du territoire), et à celui d'un ré-ancrage de l'élevage dans le territoire. La diversité des formes d'élevage est de ce fait importante dans le Livradois-Forez. Elle se traduit par la coexistence de grandes exploitations spécialisées et intensives fournissant des produits standards à des entreprises d'aval tournées vers l'exportation, et d'exploitations plus petites misant sur l'utilisation optimale des ressources herbagères disponibles et la valorisation de leur production via des certifications et/ou la transformation et des circuits courts, avec entre ces deux extrêmes des formes hybrides comme par exemple de grandes exploitations plutôt intensives cherchant à diversifier leurs productions et articulant circuits courts et circuits longs. Au niveau des collecteurs et transformateurs, de grandes entreprises privées et coopératives coexistent avec des structures plus petites

développées par des acteurs locaux et artisanaux (petite industrie privée de transformation, bouchers, ateliers collectifs de découpe...), s'appuyant sur des stratégies de différenciation de la production et une commercialisation locale, avec là encore, des formes hybrides comme de grandes entreprises développant des filières qualité pour une partie de leur production.

**Cette diversité apparaît aux yeux des acteurs locaux et des chercheurs comme une force pour le territoire et son avenir. Elle constitue un facteur de résilience\* et une source de bénéfices environnementaux, sociaux et économiques à moyen et long terme qu'il faut préserver et valoriser.**

Au sein d'une exploitation par exemple, l'articulation entre circuit court et circuit long peut donner de la souplesse au système en termes de mise en marché et de trésorerie, et ainsi sécuriser le revenu des exploitants. La diversification des productions et/ou des activités, est aussi un moyen de sécurisation économique, et peut de plus faciliter une installation sans avoir recours à l'agrandissement des surfaces ou des bâtiments d'exploitation. À l'échelle du territoire, il existe bien une complémentarité entre les différents modes de valorisation des produits de l'agriculture. L'existence de productions sous signe de qualité contribue à l'image du territoire et de ses produits, alors que dans le même temps l'existence de productions non-démarquées permet d'assurer les volumes suffisants au maintien de la collecte et de la transformation localement.

## Les leviers à mobiliser pour garantir la pérennité de l'élevage dans le territoire

La pérennité de l'élevage nécessite, outre le maintien de la diversité de ses formes dans le territoire, la mobilisation d'un certain nombre de leviers.

Le premier porte sur **le renforcement des liens entre les différents acteurs** qu'ils soient de l'élevage ou extérieurs. Par exemple, les relations entre producteurs et acteurs de l'aval (grande distribution notamment

mais aussi acteurs de la transformation) sont déterminantes pour favoriser les démarches collectives permettant une meilleure valorisation de la production en renforçant les liens entre la production et le territoire. Plus largement, ce sont les liens entre éleveurs et autres acteurs du territoire qui doivent être renforcés, notamment en valorisant des complémentarités et synergies – en terme de ressources, de produits et de services – entre élevage et autres secteurs d'activités (emploi, bois, tourisme, alimentation, entretien de l'espace).

Le deuxième levier concerne **les conditions de travail, de vie et d'accompagnement des éleveurs**. L'agrandissement des structures, la diminution de la main-d'œuvre, la complexification du métier et l'augmentation des incertitudes induisent des difficultés supplémentaires en termes de revenu, de travail et mode de vie pour les éleveurs. La prise en compte de la double dimension – économique et sociale – du métier et des attentes des éleveurs est de plus en plus fondamentale pour redonner une attractivité au métier et permettre le renouvellement des exploitations.

Un troisième levier concerne **les pratiques et modes de gestion agroécologiques**. Elles ne s'inscrivent pas dans les exploitations de manière rapide et immédiate ; leur mise en place se fait toujours sur plusieurs années et nécessite des apprentissages. En élevage caprin, le constat a été fait que les systèmes les plus agroécologiques sont ceux d'éleveurs installés depuis longtemps, qui ont construit progressivement leur système en optimisant au mieux l'utilisation des ressources, les complémentarités et synergies en termes de production et d'activités.

Enfin l'avenir de l'élevage dans le territoire ne peut se réfléchir sans **prendre en compte la question du foncier**. En effet, depuis des décennies et malgré les restructurations foncières déjà réalisées, les exploitations du Livradois-Forez conservent, en grande majorité, des structures foncières morcelées et dispersées avec de multiples propriétaires. Cela pénalise les

exploitations en termes de productivité du travail et de possibilité d'évolution et de transmission. L'agrandissement des structures, la réduction de la main-d'œuvre, l'évolution des types de production et de leurs cahiers des charges, peuvent ainsi conduire à des problèmes importants de réorganisation du parcellaire, d'adaptations du système fourrager, de la conduite d'élevage et du travail. Cela complexifie aussi l'acquisition ou la location de terres pour les agriculteurs, notamment ceux qui s'installent. L'accompagnement des restructurations foncières apparaît donc plus que jamais nécessaire.



\*\* travail réalisé par l'UMR Métafort (AgroParisTech Clermont-Ferrand, INRA, IRSTEA, VetAgro Sup,) dans le cadre d'un projet de recherche financé par l'Agence Nationale de la Recherche en 2010-14 (ANR-Systerra-MOUVE) pour lequel un des terrains d'approfondissement était le Livradois-Forez

## Quelle agriculture pour demain ?

La déprise agricole et la progression de la forêt ont fortement marqué le Livradois-Forez. Ces phénomènes ont motivé en grande partie la création du Parc naturel régional Livradois-Forez. Le scénario tendanciel qui verrait se poursuivre l'exode, les paysages se fermer et le territoire se vider de ses agriculteurs, et de ses outils agroalimentaires de transformation (et donc d'une partie conséquente de sa population rurale) n'est pas inéluctable. En effet, le Livradois-Forez peut compter, pour l'avenir, sur deux axes de développement complémentaires :

- la demande soutenue des consommateurs en produits fermiers, mis en marché sur des circuits de proximité, et offrant la garantie d'une provenance locale ;
- la capacité des agriculteurs à fournir des produits de grande qualité, susceptibles de se démarquer au sein des filières longues de commercialisation et d'apporter une plus-value rémunérant correctement le travail.

**Persuadés que l'agriculture est un secteur d'avenir et habitués à agir dans le domaine de la gestion de l'espace et de l'aménagement du territoire, les intercommunalités, le Parc et les organisations professionnelles agricoles ont pour volonté d'encourager une agriculture diversifiée, génératrice d'emplois, porteuse de valeur ajoutée, qui s'adapte en permanence au contexte économique et social et qui contribue au maintien de la biodiversité.**

Ayant conscience des difficultés croissantes que rencontrent les agriculteurs, les acteurs du territoire agissent de manière volontariste pour soutenir les exploitations existantes et favoriser l'installation de nouveaux actifs agricoles. **L'objectif partagé est d'accompagner tous ceux qui font le choix de vivre de l'agriculture et de contribuer à ce qu'ils en vivent le mieux possible. Le revenu des**

**actifs agricoles est un sujet de préoccupation, de même que la valeur de leur travail.** L'enjeu consiste à créer davantage de valeur ajoutée. Le Parc et ses partenaires sont convaincus qu'il est possible d'y parvenir et proposent pour cela de travailler dans trois objectifs complémentaires et interdépendants :

### — trouver une bonne articulation entre des circuits de proximité et l'intégration des filières longues de qualité

Le Parc et ses partenaires favorisent une agriculture viable, saine et de qualité misant sur la spécificité des terroirs et des produits (fourme, pomme de terre, ail...) où les exploitations sont plus autonomes, en transformant elles-mêmes leurs productions, en tendant vers une plus grande indépendance (fourragère, énergétique...), en développant des circuits de proximité ou en intégrant les filières de qualité qui mettent en valeur les produits locaux.

En effet, à l'avenir, les activités agricoles les plus solides seront les moins dépendantes des intrants et des politiques agricoles et énergétiques. Par ailleurs, vendre localement, c'est maîtriser l'écoulement de sa production ; c'est aussi le meilleur moyen de favoriser les rencontres entre producteurs et consommateurs et de rétablir la confiance. Cependant, vendre localement ne permettra probablement jamais de fournir un débouché à l'ensemble de la production agricole du territoire. La part des produits qui ne pourra pas être consommée sur place devra être de qualité et écoulee dans les filières qui valorisent cet effort d'excellence. Miser sur du haut de gamme plutôt que sur du quantitatif à bas coût apparaît comme la meilleure stratégie pour ce territoire dont les coûts de production (et par conséquent les prix) peuvent difficilement être compétitifs avec ceux d'autres régions n'ayant pas les handicaps du morcellement et du climat par exemple.



— développer des pratiques saines, favorables à une gestion durable en misant notamment sur la qualité des herbages<sup>(1)</sup>

Il y a un lien entre la qualité des produits et le respect des équilibres écologiques sur les exploitations. Le Livradois-Forez a tous les atouts pour jouer cette carte.



Vache ferrandaise.

De plus en plus d'agriculteurs ne se satisfont plus d'un modèle favorisant l'utilisation d'intrants, poussant à l'agrandissement des surfaces, reposant sur l'octroi de primes et augmentant de fait leur dépendance vis-à-vis des cours mondiaux, des produits pétroliers et des politiques agricoles et énergétiques. Si le monde agricole fait actuellement des efforts importants pour raisonner ses impacts, le Parc et ses partenaires entendent aller plus loin et diffuser des pratiques durables. Il désire encourager les agriculteurs locaux à adopter des itinéraires bien adaptés aux terroirs et respectueux des équilibres écologiques et de l'environnement en général. Pour préserver la biodiversité et les paysages, il est essentiel de valoriser

l'herbe et de développer l'autonomie alimentaire des exploitations. Le développement de la qualité passe, dans une certaine mesure, par des pratiques vertueuses qui s'appuient sur l'utilisation durable des ressources et le cas échéant, sur le développement de l'agriculture biologique.

— expérimenter de nouvelles formes d'organisation du travail, miser sur l'innovation technique, sociale et développer une offre de services

Face à la surcharge de travail qui induit un isolement croissant des exploitants et face aux difficultés socio-économiques, les agriculteurs cherchent à repenser le rapport au travail et inventer de nouvelles formes de coopération.

La modernisation de l'organisation du travail peut s'appuyer sur le développement de l'emploi salarié, la pluriactivité, la féminisation de la profession et le développement de nouvelles formes sociétales et de coopération entre agriculteurs. Il apparaît stratégique pour l'avenir du Livradois-Forez de permettre aux agriculteurs de renouer avec la fierté qu'ils ont de leur métier et de ne pas laisser s'installer de rupture avec le reste de la société. L'intelligence de leur expertise et de leur savoir-faire, pour miser sur les fonctionnalités que leur offrent les écosystèmes, sont les garants d'un futur durable.

**Créatrice d'emplois et ouverte aux autres, l'agriculture assure un rôle déterminant pour l'équilibre du territoire, tant sur le plan économique qu'environnemental et social. Par le développement de pratiques « frugales » en intrants, intégrant les enjeux de la biodiversité et tournées vers la création de valeur ajoutée via des filières de proximité et vers des filières longues reconnaissant la qualité et le travail, elle garantit cet équilibre sur le long terme.**

# Glossaire

**AIRE D'EXERCICE** : en agriculture, les bovins (notamment laitiers) élevés en stabulation ont accès à une aire d'exercice extérieure. Les connaissances en matière de bien-être animal préconisent que chaque vache laitière dispose d'au moins 4,5 m<sup>2</sup>.

**AMAP** (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) – Partenariat de proximité entre un groupe de consommateurs et une ou plusieurs exploitations, débouchant sur un partage de récolte régulier (le plus souvent hebdomadaire) composée des produits de la ferme. L'AMAP est un contrat solidaire, basé sur un engagement financier des consommateurs, qui paient à l'avance la totalité de leur consommation sur une période définie. Ce système fonctionne donc sur le principe de la confiance et de la responsabilité du consommateur. Il représente une forme de circuit court de distribution.

**AOP** (Appellation d'origine protégée) – Dénomination d'un signe d'identification de la Communauté européenne. Créé en 1992, ce Label protège la dénomination d'un produit dont la production, la transformation et l'élaboration doivent avoir lieu dans une aire géographique déterminée avec un savoir-faire reconnu et constaté. Des organismes de contrôle sont chargés de veiller au bon respect du cahier des charges.

**BROUTARD** – En élevage bovin, jeune mâle, sevré vers 8 à 10 mois, souvent vendu à des élevages engraisseurs.

**BUGE** – (occitan auvergnat) – Surface défrichée par brûlis, laissée en herbe, puis en genêts pour enrichir le sol, avant d'être retournées tous les 8 à 10 ans.

**CIRCUITS DE DISTRIBUTION** – La longueur d'un circuit de distribution est mesurée par le nombre d'intermédiaires par lesquels passe le produit avant d'arriver au client final. Un circuit court s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire entre l'exploitant et le consommateur. Un circuit est donc considéré comme long s'il y a plus d'un intermédiaire entre producteur et consommateur.

**CONTRAT TERRITORIAL** – Outil financier créé par l'Agence de l'eau Loire Bretagne dans le but de réduire les différentes sources de pollution ou de dégradation physique des milieux aquatiques. Il est conclu pour une durée maximale de 5 ans avec le porteur de projet, les maîtres d'ouvrage et les partenaires techniques et financiers.

**CUMA** (Coopérative d'utilisation de matériel agricole) – Société coopérative agricole ayant pour objet de mettre à la disposition de ses adhérents du matériel agricole et depuis peu des salariés.

**EARL** (Exploitation agricole à responsabilité limitée) – Statut d'entreprise. Correspond à une société civile ayant une activité agricole employant entre 1 et 10 associés. Ces derniers sont responsables dans la limite de leur apport.

**ECOSYSTÈME** – Un écosystème est l'ensemble des êtres vivants (ou biocénose) et de leur environnement biologique, géologique, édaphique, hydrologique, climatique... (ou biotope). Les éléments constituant un écosystème ont des échanges qui permettent le maintien et le développement de la vie.

**ESPÈCES AUXILIAIRES** – En agriculture, ce sont des espèces bénéfiques au développement des productions. En effet soit elles favorisent la reproduction des plantes (c'est le cas des pollinisateurs comme les abeilles) soit elles détruisent les espèces nuisibles aux cultures (c'est le cas des coccinelles qui se nourrissent des pucerons).

**ETA** (Entreprise de travaux agricoles) – Entreprise qui possède une large gamme de matériels agricoles et du personnel formé pour effectuer des prestations de services chez les agriculteurs. Les services proposés sont très variés, ils s'étendent du travail du sol (labour, semis, ...) jusqu'aux tâches de récolte, en passant par l'épandage ou le transport de produits.

**FEMELLE TARIE** – En élevage, une femelle est tarie quelques semaines avant une nouvelle mise-bas. Le tarissement correspond à la période durant laquelle l'éleveur interrompt la traite d'une femelle laitière (vache, chèvre, brebis), arrêtant ainsi la production de lait par la mamelle. Celle-ci reprend ensuite à la naissance du petit.

**GAEC** (Groupement agricole d'exploitation en commun) – Statut d'entreprise. Forme de société civile agricole, conçue à l'origine pour permettre l'exercice en commun de l'agriculture dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial.

**GÉNISSE** – En élevage bovin, jeune vache qui n'a jamais mis bas.

**INTRANT** – Caractérise tous les produits apportés aux terres et aux cultures. Ce terme comprend : les engrais, les amendements (éléments améliorant les propriétés physiques et chimiques du sol, tels que le fumier, le sable, la tourbe, la chaux...), les produits phytosanitaires (insecticides, herbicides...), les semences, les plants...

**IGP** (Indication géographique protégée) – Label de qualité propriété de la Communauté européenne créé en 1992.

**MAE** (Mesures agroenvironnementales) – Mesures mises en place dans l'Union européenne dans le cadre de la Politique agricole commune en réponse aux préoccupations environnementales croissantes de la société. Les agriculteurs s'engagent, pour une période de cinq ans, à adopter des techniques agricoles respectueuses de l'environnement allant au-delà des obligations légales. En échange, ils perçoivent une aide financière qui compense les coûts supplémentaires et les pertes de revenus résultant de l'adoption de ces pratiques, prévues dans le cadre de contrats agro-environnementaux.

**NAISSEUR/ENGRASSEUR** – Un élevage naisseur possède un troupeau de mères et base son système sur la production de jeunes animaux qu'il vend aussitôt sevrés. Un élevage engraisseur possède un troupeau de jeunes animaux et base son système sur la production d'animaux finis ; il achète les jeunes à des élevages naisseurs, les engraisse, et les vend pour l'abattage et la transformation. Certains élevages cumulent les fonctions de naisseur et d'engraisseur.

**NICHE ÉCOLOGIQUE** – Une niche écologique correspond à l'ensemble des paramètres environnementaux (climatiques, géologiques...) dont dépend une espèce donnée.

**PAC** (Politique agricole commune) – Politique mise en place à l'échelle de l'Union européenne en 1962. À l'origine, elle est fondée principalement sur des mesures de contrôle des prix et de subventionnement, visant à moderniser et rendre plus productive l'agriculture en maintenant le revenu des agriculteurs (c'est le 1<sup>er</sup> pilier de la PAC). Depuis 1999, elle intègre aussi des notions de protection de l'environnement et de développement rural (c'est le 2<sup>nd</sup> pilier de la PAC).

**PACAGE** – Lieu de pâture pour les troupeaux.

**POLYCULTURE** – Culture de plusieurs espèces végétales au sein d'une même exploitation agricole (blé, herbe, maïs, pomme de terre...).

**RÉSILIENCE** – La résilience désigne la capacité pour un corps, un organisme, une organisation ou un système quelconque à retrouver ses propriétés initiales après une altération.

**SAU** (Surface agricole utile) – Indicateur de la statistique agricole européenne. Il mesure la surface des terres vouées à l'agriculture. Il comprend les terres arables (les cultures temporaires comme les céréales, les légumes...) et les cultures permanentes (comme les vignes, les vergers...) et les prairies.

**SAGE** (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) – Outil de planification de la politique de l'eau au niveau local issu de la loi sur l'eau de 1992. Il établit sur un territoire un « projet commun pour l'eau » assorti d'objectifs clairs et de règles de bonne conduite.

**UGB** (Unité gros bétail) – Unité de référence utilisée pour comparer et additionner des animaux d'élevage d'espèce ou de catégorie différentes. Elle permet par extension de calculer les surfaces nécessaires pour l'alimentation de ces animaux. Par exemple : 1 vache = 1 UGB ; 1 veau = 0,3 UGB ; 1 brebis = 0,15 UGB. Trois vaches, un veau et quatre brebis, représentent donc 3,9 UGB.

**UTA** (Unité de travail annuel) – Unité de mesure de la quantité de travail humain fourni sur chaque exploitation agricole. 1 UTA équivaut au travail d'une personne travaillant à temps plein pendant une année.

Afin d'évaluer en continu le résultat des actions conduites et leur impact sur le territoire, le Parc a mis en place un dispositif d'évaluation qui figure dans sa Charte, qui prévoit notamment des monographies thématiques sur l'évolution du territoire. Ces monographies sont réalisées par le Parc en collaboration avec ses partenaires et les organismes compétents, sur la base d'une analyse d'indicateurs territoriaux, d'enquêtes, voire, si besoin, d'une expertise externe. Les thématiques et les périodicités de ces monographies dépendront d'opportunités telles que la fin d'un programme d'actions, la parution d'une statistique majeure, la réorientation de la politique d'un partenariat du Parc, etc.

Ce document s'inscrit dans la collection des monographies du Parc naturel régional Livradois-Forez. Il a été réalisé par l'équipe technique du Parc en partenariat avec le Réseau agricole Livradois-Forez et la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme, avec l'aide de la Direction départementale et de la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt, de l'UMR Métafort VetAgro Sup Clermont-Ferrand et de l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA), sur la base du travail d'un groupe de réflexion animé par Nathalie BOUDOUL, vice-présidente déléguée à la forêt et à l'agriculture.

## SOURCES

Les données chiffrées présentées dans ce document, et faisant l'objet d'un renvoi, ont été établies à partir des sources ci-dessous :

- (1) Recensement général de l'agriculture (RGA) 2010 / AGRESTE, sur la base du périmètre labellisé « Parc » pour la période 1998-2008 (soit 170 communes)
- (2) Registre parcellaire graphique 2012, sur la base des 9 Communautés de communes membres du Réseau agricole Livradois-Forez au 1<sup>er</sup> janvier 2016
- (3) Réseau agricole Livradois-Forez sur la base de sa composition géographique au 1<sup>er</sup> janvier 2016
- (4) Diagnostic de territoire 2008 du Parc naturel régional Livradois-Forez, prenant en compte son périmètre d'étude établi à l'occasion du renouvellement de sa deuxième Charte en 2008 – RGA 2000
- (5) Dire d'expert sur la base du territoire labellisé « Parc » en 2011

## BIBLIOGRAPHIE

- L'agriculture du Parc naturel régional Livradois-Forez, Hélène BLASQUIET-REVOL, Programme MOUVE Métafort, VetAgro Sup, 2010-2014.
- Sociologie du travail en exploitation agricole, synthèse bibliographique, Élodie PERRET, Réseau agricole Livradois-Forez, 2015.
- L'agriculture en chiffres et en relief, Cahier des références économiques 2013, CER France, 2013.
- Parc naturel régional Livradois-Forez, diagnostic de territoire, 2008.

Édition : Parc naturel régional Livradois-Forez

Directeur de la rédaction : Tony Bernard

ISBN : 979-10-93059-08-2

Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2016 - Tirage : 1500 exemplaires

Crédits photos : Parc Livradois-Forez, Michel Thénot, Badin, Richard Bonin, Gilbert Duflos.

Création graphique : Crescend'O

Mise en page : Parc Livradois-Forez

Impression : Imprimerie Chambrial-Cavanat

Août 2016

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Parc naturel régional Livradois-Forez  
Le Bourg  
63 880 Saint-Gervais-sous-Meymont  
Tél. 04 73 95 57 57  
[www.parc-livradois-forez.org](http://www.parc-livradois-forez.org)



Haute-Loire  
le DÉPARTEMENT

Loire  
LE DÉPARTEMENT



AUVERGNE – Rhône-Alpes



LEUROPE  
S'ENGAGE  
AUVERGNE – Rhône-Alpes  
avec le FEADER

